

Postulat : Le potentiel énergétique des eaux usées est-il judicieusement utilisé ?



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 27.01.09

Scanné le 28.01.09

09-Pos-115

Développement :

A l'exemple de pays étrangers voisins, nous constatons l'éclosion de plusieurs projets d'utilisation de la valeur calorifique du réseau des eaux usées comme source d'énergie. Villars, sur la commune d'Ollon, vient de réaliser un projet permettant de chauffer plusieurs dizaines d'appartements. Cette technologie a fait son apparition dans la région bâloise voici quelques mois et selon certains spécialistes, le potentiel dans notre pays permettrait la production de chaleur utile pour chauffer un ménage sur huit.

Cette technologie est prometteuse et elle permet d'utiliser une source de chaleur, produite par la consommation des ménages et les matières fécales, qui n'est actuellement pas exploitée. Force est de constater que selon les premières études, les villes avec une concentration suffisante d'habitations et avec de gros volumes sur de très courtes distances, donc une forte production de chaleur qui s'élimine entre autres par les eaux usées, représentent un potentiel intéressant.

Cette énergie "renouvelable" est en suffisance et ne risque pas de manquer. Il semble que cette technique permette de réduire les émissions de CO2 dans l'atmosphère de plus de 75 %. Une étude de "SuisseEnergie" montre que la consommation d'eau par ménage est de 160 litres par jour. Cela équivaut à un rejet de plus d'un milliard de litres d'eau tiède dans les canalisations de notre pays. Il semble que le potentiel de cette source d'énergie, qui se trouve en suffisance à quelques mètres sous nos pieds, serait de plus de 2'000'000 de kWh d'énergie thermique par an.

A l'exemple de plusieurs collectivités de Suisse, nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité d'utiliser les capacités calorifiques de certaines canalisations des eaux usées dans les agglomérations par l'étude des trois points suivants :

1. Définir le potentiel énergétique représenté par l'exploitation du réseau de canalisation d'un quartier ou d'une ville type
2. Mener une étude permettant de vérifier que la mise en œuvre d'un tel concept permet d'obtenir un retour sur les investissements qu'il faudrait consentir
3. Si la démarche s'avère pertinente, proposer des mesures techniques utiles ainsi que les mesures financières incitatives pour promouvoir ce type de projet novateur

Pour le groupe UDC

Rolle, le 26.01.2009

Claude-Eric Dufour

Seheute developper et renvoyer en commission.

Liste des députés signataires – état au 13 janvier 2009

Guignard Pierre		Meyer Roxanne		Rochat Pierre
Haenni Frédéric		Miéville Michel		Rod Armand
Haldy Jacques		Modoux Philippe		Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André		Monod Alain		Roulet Catherine
Hurni Véronique		Montangero Stéphane		Ruey-Ray Elisabeth
Jaquet-Berger Christiane		Mossi Michele		Saugy Roger
Jaquier Rémy		Mouquin Michel		Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole		Nicolet Jacques		Schwaab Jean Christophe
Junglaus Delarze Suzanne		Pache Rémy		Schwaar Valérie
Junod Grégoire		Papilloud Anne		Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf		Payot François		Silauri Alessandra
Kernen Olivier		Pernoud Pierre-André		Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine		Perrin Jacques		Streit Christian
Mahaim Raphaël		Pertusio Mario-Charles		Surer Jean-Marie
Maillefer Denis-Olivier		Peters Lise		Truffer Jean-Jacques
Mange Daniel		Pidoux Jean-Yves		Uffer Filip
Manzini Pascale		Pidoux Pierre-André		Venizelos Vassilis
Marendaz André		Poncet Gabriel		Villa Sylvie
Martinet Philippe		Randin Philippe		Volet Pierre
Mattenberger Nicolas		Rapaz Pierre-Yves		Walther Eric
Mayor Olivier		Reichen Gil		Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta		Renaud Michel		Wehrli Laurent
Melly Serge		Rey-Marion Alette		Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain		Reymond Philippe		Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice		Rochat Nicolas		Zwahlen Pierre

Liste des députés signataires – état au 13 janvier 2009

Abbet Raphaël	R. Abbet	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	J. R. Aebi	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla		Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine		Chevalley Christine	Durussel José
Ansermet Jacques		Chevalley Edna	Duvoisin Ginette
Apothéloz Stéphanie		Chevalley Isabelle	Epars Olivier
Aubert Mireille		Cherix François	Fardel Claude-André
Baehler Bech Anne		Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Ballif Laurent		Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis		Christen Jérôme	Feller Olivier
Bavaud Sandrine		Clot Bertrand	Ferrari Yves
Bernhard Maximilien		Cornamusaz Philippe	Flora-Guttmann Martine
Berseth Verena		Cornaz-Rovelli Valérie	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe		Courdesse Régis	Gaille Pierre-André
Bonjour Eric		De Preux Patrick	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard		Debluë François	Gfeller Olivier
Borel Bernard		Décaillet Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric		Décosterd Anne	Giardon Julien
Bottlang-Pittet Jaqueline		Delacour André	Glutz Félix
Brélaiz François		Depoissier Anne-Marie	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier		Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Michaël		Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Cachin Jean-François		Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Calpini Christa		Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Capt Gloria		Dind Claudine	Guignard Jean